L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 15 JANVIER 1887. 60me Année

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 15 JANVIER 1887.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse Arcade.

PAR LE SHERIF—Propriétés de valeur dans le premier district—Portion de terre située sur le Chemin du Gentilly.

PAR JAS. P. GUINAULT—Maison à étage à l'encoignure des rues Marais et Union—Maison de résidence en brique, rue des Champs Elysées, No 142. Portion de terre dans la paroisse Jefferson, rive droite.

PAR B. ONORATO—Propriété de valeur située Nos 141, 143 145 rue Carondelet.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Propriétés de grande valeur dans le premier district.

PAR HOEY & O'CONNOR—Emplacement pour grocerie, encoignure Melpomène et Frérot. Propriété améliorée vacante rue Magnolia, entre Malpomène et Jackson

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Résidence élégante pour famille, située 157 rue Annunciation. Sept terrains au coin des rues Annunciation et Melpomène.

PAR C. E. GIRARDI—Charmante maison de résidence rue Esplanade.

PAR W. I. HODGSON—Quatre cottages doubles de valeur dans le sixième district.

PAR ALFRED BARNES, Constable de la Deuxième Cour de Cité à son entrepôt, 94 Passage de la Bourse—Un lot de meubles de maison.

Les spéculations sur les terres publiques, aux Etats-Unis.

Nul plus que nous n'est partisan de l'immigration, de la venue d'étrangers qui arrivent du Nord, de l'Ouest, de l'Europe, avec un petit capital, s'installent au milieu d'une prairie, d'une pinière, font une éclaircie dans la forêt, puis y fondent une ferme, y cultivent la terre, en augmentent la valeur, le rendement, et enrichissent le pays aussi bien qu'eux mêmes. Cette espèce d'immigration doit être bénie, et nous ne devrons rien épargner pour l'attirer à nous, en masse. C'est ce qui fait, en ce moment, la fortune du sud-ouest de la Louisiane. Dans quelques années, cette région ne le cédera à aucune autre des Etats-Unis; elle jouera, dans l'Etat, le même rôle que le grand Ouest dans l'Union; elle en sera le grenier en même temps que l'étable; elle lui fournira la plus grande partie de ses articles alimentaires—végétaux et animaux; elle lui fournira les grains et les viandes dont il a besoin. Le jour n'est pas éloigné où nous verrons affluer, sur notre marché, les produits des paroisses St-Landry, Calcasieu, Acadie, Vermilion, St-Martin et Iberie, et y remplacer ceux du Kansas, du Missouri, du Minnesota, de l'Iowa, du Kentucky. Qui eût dit, il y a de cela quelques années, que la Louisiane prélèverait son maïs, son foin, son fourrage, ses viandes fraîches, ses saleisons? L'Ouest n'était-il pas là pour fournir toutes ces choses, en abondance aussi bon qu'à bon marché, et pouvait-on sérieusement songer à lui faire la moindre concurrence?

C'est, cependant, ce qui a lieu, des aujourd'hui, dans les paroisses que nous venons de citer. Elles fournissent, déjà, une foule d'articles que nous recevions, autrefois, du dehors; elles ont commencé, timidement, petitement, mais elles travaillent avec énergie, avec persévérance; chaque année, elles voient s'augmenter leurs produits, se doubler leurs revenus. Le flot de l'immigration y grossit, chaque jour. Il ne se passe pas de semaine que nous ne lisions, dans un journal de l'ouest de l'Etat, quelque paragraphe annonçant le passage, dans tel ou tel village, de cinq, six, sept, huit familles se rendant dans une des paroisses en question. Ces familles sont perchées sur des voitures, chargées de leurs bagages, de leurs meubles, quelquefois de leurs bestiaux. Les pères ou les frères sont souvent venus, d'avance, étudier les lieux; ils ont fait leurs achats de propriété; quelquefois, la maison est bâtie avant l'arrivée; aussi, n'y a-t-il aucune perte de temps. Dès le lendemain, tout le monde est au travail—les femmes, à la cuisine ou à la basse-cour; les hommes, dans le jardin ou dans le champ, remuant la terre, la bêche ou la charrue à la main, pour que l'énorme déplacement qui vient d'avoir lieu, pour que la transplantation de toute une famille dans un autre climat, ne l'expose même pas à perdre une récolte.

Voilà la vraie, la bonne immigration, celle qu'il nous faut, qui regénérera le pays, qui a déjà, en partie, transformé le sud-ouest de la Louisiane.

Il en est tout autrement des invasions d'étrangers riches, millionnaires, qui arrivent parmi nous, à un moment donné, ils parcourent un ou deux Etats, jettent leur dévolu sur une partie du territoire et l'enlèvent d'un seul coup de filet.

Ce sont, généralement, des spéculateurs qui veulent exploiter une vaste pinière, procéder rapidement à son abattage, au risque de dégarnir les contrées de leur magnifique chevelure de forêts et de les exposer, soit à de désastreux accidents météorologiques, soit à des inondations plus désastreuses encore.

Au point de vue politique, il n'est pas bon, pour une nation constituée comme la nôtre, de favoriser la grande propriété, qui crée une sorte d'aristocratie terrienne, toujours dangereuse pour une démocratie. Au point de vue économique, le mal est plus grand. Il est prouvé, par les faits, par une expérience de tous les siècles et de tous les pays, que le morcellement de la terre est la source la plus féconde de richesses. Nulle part cette vérité n'a été rendue plus évidente qu'au France.

Sous l'ancien régime, la France, si heureusement douée qu'elle fût, n'était pas, pour le monde, un sujet d'étonnement, au point de vue de la fécondité de ses ressources. La terre y appartenait au petit nombre, et la masse du peuple travaillait comme travaille généralement tout employé auquel les profits du labeur ne reviennent pas directement.

C'est à partir de 1789 que tout change. La vente des biens nationaux permit à la plupart des paysans de se rendre acquéreurs d'un lot de terre plus ou moins étendu, et le bien prix auquel se faisaient les ventes, doublaient encore la facilité des achats. De là, le merveilleux morcellement du territoire, qui a transformé des millions de misérables manouvriers, naguère serfs de la glèbe, en propriétaires fonciers. C'est depuis lors qu'ils sont devenus les infatigables travailleurs, les admirables économes que chacun sait—de sorte qu'autant par le produit du labeur que par l'esprit d'épargne qui caractérise, particulièrement, la France, elle en est devenue la plus riche du globe; elle peut supporter toutes les secousses et sortir victorieuse de catastrophes presque sans exemple, comme celle de 1870 à 1871.

Ces réflexions nous sont suggérées par l'accueil favorable que font certaines personnes à l'arrivée, dans l'extrême Sud, —en Louisiane, dans le Mississippi, dans la Floride—de gros spéculateurs en terrains. Des centaines de mille, des millions d'acres sont enlevés en quelques jours et tombent entre les mains d'accapareurs. Nous demandons ce que nous pouvons avoir à y gagner.

Le pays est, d'abord, exposé à voir disparaître, presque subitement, d'immenses forêts qui faisaient sa richesse et sécurité, comme nous l'avons dit. En supposant que ces immenses abattages créent, chez nous, une nouvelle industrie et y occasionnent une certaine activité commerciale, où va, nécessairement, l'argent qui en constitue les bénéfices? Au Nord, à l'Ouest, en Angleterre, dans la poche de spéculateurs qui résident à l'étranger. Il n'en reste, pour ainsi dire, rien parmi nous. Quelles que soient, d'ailleurs, les bonnes intentions de ces capitalistes, que nous supposons les plus honnêtes du monde, ils sont obligés, par la force des choses, presque malgré eux, de nous réduire au régime de l'absentéisme, qui a ruiné le deuxième district de la Nouvelle-Orléans et fait le malheur de l'Irlande.

En admettant qu'après avoir exploité les forêts, ils veuillent morceler la propriété et fassent appel aux immigrants; après avoir acheté, à vil prix, de l'Etat ou du gouvernement général, ils revendront à un prix relativement très élevé—ils s'édifieront des fortunes colossales, sans profit pour le trésor public et au détriment des immigrants, en vue desquels les diverses lois libérales du "Homestead" ont été faites. Ce n'est pas là, précisément, l'idéal que poursuit une démocratie; ce n'est pas le chemin qui conduit droit à la prospérité du plus grand nombre, sinon de tous—ce qui est pourtant le *desideratum* cherché par tout Etat républicain et démocratique comme le nôtre.

☞ En banqueroute et pour le compte d'une succession, ce jour, à midi, à la Bourse de l'Arcade, MM. C. E. Girardey & Cie., encanteurs, vendront la jolie maison de résidence qui s'élève sur un vaste terrain rue de l'Esplanade, entre les rues Broad et Première. Aussi, des terres au Texas et dans l'Arkansas, et des maisons cottages dans les 1er et 4me districts.

La vente sera péremptoire et sans réserve. Voir les annonces à ce sujet pour de plus amples renseignements.

Loterie de l'Etat de la Louisiane.—Encore un de ceux que la Fortune a favorisés dernièrement, à la Loterie, vient dire dans les colonnes de l'Abeille que ce jour quel a été son heureux coup de fortune. Au tirage du 12 janvier, M. H. Green, en effet, gagnait le quart du lot de $2,400 avec un billet qu'il s'était procuré au bureau de M. F. M. Crozat, rue St-André, 222, au prix modique de 25 sous.

Loterie de l'Etat de la Louisiane.—Déjà des nouvelles au sujet du dernier tirage mensuel de la loterie de l'Etat de la Louisiane nous arrivent d'une source dont l'authenticité ne saurait être mise en doute, de la compagnie elle-même. Cinq personnes dont on lira les noms plus loin ont été du nombre des heureux appelés au partage du gâteau. Et, disons-le, prévoyant tous les gagnants sont domiciliés à la Nouvelle-Orléans et ont été mis en possession de leurs gains sur leur simple demande.

Pendant plusieurs jours sans doute la compagnie publiera dans l'ABEILLE les noms de tous ceux auxquels la chance a souri mardi dernier; car il faut en croire la rumeur publique, tous les billets heureux avaient été placés au dernier tirage.

LOUISIANE.

L'*Entreprise*, Nouvelle Ibérie, paroisse Ibérie, du 12 janvier:

Nous voyons, avec plaisir, que notre population est disposée à encourager l'introduction des industries dans notre localité. Les personnes qui ont besoin de véhicules s'adressent au carossier que nous possédons, ici, plutôt que de les faire venir d'ailleurs. On compte, maintenant, chez nous, une grande quantité de buggies, de cabriolets, fabriqués sur place et qui ne le cèdent en rien, pour la solidité, l'élégance des formes et le confort, à ceux que l'on faisait venir auparavant. C'est un progrès sensible.

—Au moment où nous allons sous presse, on nous signale un grave accident de chemin de fer, arrivé près de la station Sorrel, paroisse Ste-Marie. Un lourd train de fret, venant de Californie, a été jeté hors de la voie par suite du déplacement d'un rail. Le train a été presque complètement brisé. Heureusement, il n'y a eu ni tués, ni blessés. L'accident a eu lieu, jeudi matin. A l'heure où nous écrivons, la voie n'est pas encore débarrassée. Deux trains extraordinaires sont arrivés, l'un de l'Ouest, l'autre de l'Est, pour transporter les voyageurs à destination.

Le *Revieu*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 8 janvier:

Nous avons eu, mardi soir, la première neige de la saison. Jusqu'à vendredi matin, le sol en est resté couvert.

—Les affaires sont languissantes, à cause du temps, qui est détestable.

—Le juge Blackman a rendu sa décision dans l'affaire du changement de localité de la Maison de Cour. Il a confirmé l'injonction qui interdisait le changement et déclaré nulle et de nul effet l'élection qui a eu lieu à ce sujet. L'affaire, qui intéresse vivement la paroisse, sera décidée, au mois de juillet prochain, par la Cour Suprême, qui siégera dans notre paroisse.

Allemagne.—Une dépêche de Berlin, 28 décembre, dit que "le discours prononcé, dimanche dernier, par le ministre de la guerre de France, a été bien accueilli par la Bourse et par le monde des affaires. La presse, par contre, a été assez froide. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* fait observer que l'opposition parlementaire en Allemagne ne manquera pas de se servir de ce discours pour refuser le vote du projet militaire. La *Gazette nationale* prétend que l'attitude pacifique de la presse française est une simple manœuvre."

La *Gazette de Vossa* prétend que la fabrication du fusil à répétition a été poussée avec une activité telle que, dans peu de jours, toute l'armée allemande pourra se vantar munie de ce fusil.

L'armée allemande a ainsi une avance considérable sur toutes les autres armées européennes.

Nous avons annoncé que M. Liebknecht, député socialiste au Reichstag, qui a fait une tournée en Amérique, était de retour en Allemagne. M. Liebknecht écrit au *Journal de Leipzig* que sa tournée avait surtout pour but de faire de la propagande, et que ce but a été parfaitement atteint. M. Liebknecht ajoute que ses amis Américains lui ont promis de lui envoyer, à la veille des élections pour le Reichstag, des sommes considérables pour les besoins de son parti, et qu'il n'a aucune raison de douter que, le moment venu, ils ne fassent honneur à leur parole.

Il y a quelque temps, s'était fondé, à Berlin, une Société d'ouvrières organisée par des dames imbues de théories socialistes.

Un procès a été intenté aux fondatrices, du chef d'infraction à la loi sur les sociétés, et il a été jugé lundi dernier par le tribunal de Berlin. Mme Cantius, bien connue comme conférencière dans les meetings socialistes, a été condamnée à 50 marcs d'amende, les dames Grottumann et Steinke à 20 marcs et la dame Walter à 15 marcs de la même peine. Une cinquième accusée, la dame Blockschmidt, a été acquittée.

En même temps, le tribunal a prononcé la dissolution de la Société des ouvrières.

La police de Berlin a interdit une brochure socialiste intitulée: *Chant de Noël du persécuté*, et une autre brochure portant ce titre: *Enquête de la vie de Jean Most ou Huit ans derrière les verrous.*

LE TUNNEL SOUS LA MANCHE.—D'après les journaux anglais, sir Edward W. Watkins a déclaré à la réunion générale des actionnaires du chemin de fer sous-marin, tenue, cette semaine, à Londres: que la, le commencement du tunnel existant, et qui est long de 2000 mètres sous la mer, est encore complètement à sec; que la surface du calcaire gris dans lequel le tunnel a été percé ne s'effrite nullement; que, bien au contraire, elle durcit au contact de l'air. Le Board of Trade, a ajouté sir Watkin, vient de m'informer qu'il a l'intention de faire procéder à une nouvelle inspection du tunnel, et que lord Stanley of Preston désire y assister en personne. C'est à une circonstance pleine de promesses pour la Compagnie, vu que l'opposition de M. Chamberlain au projet de tunnel doit être attribuée à la circonstance qu'il n'avait jamais vu les travaux.

"Nous avons rappelé à lord Stanley of Preston que son illustre père, le comte de Derby, a jadis écrit à lord Beaconsfield, pour recommander au gouvernement de soutenir le projet de tunnel entre l'Angleterre et la France, vu qu'il n'impliquait aucun danger national pour le Royaume-Uni. Sir E. W. Watkin a dit, en terminant, qu'il espère que le projet de tunnel sera exécuté un jour, au grand bénéfice de l'humanité.

D'après l'opinion générale, en Angleterre, le projet du tunnel sous la Manche paraît devoir l'emporter sur celui qui a pour objet la construction d'un pont sur la Manche. Les navigateurs sont très hostiles à ce dernier projet.

La France et l'Allemagne.—L'avenir.

Nous lisons, dans le *Journal du Hâvre* du 28 décembre:

La paix est le mot d'ordre officiel, en Allemagne comme en France.

On connaît les idées bien arrêtées de l'empereur Guillaume, qui ne veut pas jouer dans une aventure suprême la gloire et le prestige qu'il a conquis en 1870-1871.

La revanche de la France sur l'Allemagne est une fatalité historique, à laquelle n'échapperont pas les deux races. La date seule en est incertaine et peut être retardée. Guillaume lèr préfère la retarder. Quelle place tiendrait-il, quelle figure ferait-il dans les annales de la Germanie, lui l'héritier direct d'Arminius et de Barberousse, si la défaite était le couronnement de son règne si longtemps heureux? Son successeur payera la quittance, et alors, les vaincus rendront au vieil empereur couché dans sa tombe cet hommage posthume:

"Ah! si Guillaume avait vécu!"

On ne se dira pas que s'il eût vécu, c'eût été la même chose.

Et puis, après une pareille catastrophe, le deuil ne serait peut-être pas aussi considérable qu'on se l'imagine.

On verrait se reformer les petits Etats allemands, dont l'esprit particulariste est loin d'être éteint: témoin la Bavière, Toutes les petites capitales qui se resirrent actuellement dans Berlin recouvreraient leur prospérité d'autrefois, de même que les provinces que la Prusse avec et annibile, reprendraient leur existence propre.

On se consolerait de la gloire perdue par la sécurité, par la certitude du lendemain, par l'économie et l'épargne, par la liberté.

Toutes ces aspirations pacifiques sont les ennemies de l'hégémonie et du militarisme prussiens, conspirent sa perte et aideront à sa ruine.

Dans un discours prononcé à New-York, M. Liebknecht, le leader du parti socialiste au Reichstag, va nous signaler un des écueils qui menacent l'œuvre de M. de Bismarck.

"Quand je dirai, a-t-il déclaré, que le moment de tirer l'épée est venu, les socialistes allemands me croiront et me comprendront. Aussi, me gardé-je bien de les convier avant le temps à la révolte armée. Au moment opportun, je prendrai moi-même les armes avec une ardeur juvénile, en dépit de mes soixante ans."

Cet avenir ne laisse pas le chancelier sans inquiétude.

Nous trouvons ce sentiment traduit dans une correspondance adressée de Berlin, le 26 décembre à l'*Agence libre*.

Voici un passage de cette correspondance: il jette un jour singulier sur l'accord qui s'est établi entre le prince de Bismarck et l'un des prétendants français:

"M. de Bismarck, après une expérience assez longue, s'aperçoit qu'il avait vu clair, en 1871, au quartier général allemand, à Versailles, alors qu'il considérait "le gouvernement de la République comme un grand danger pour l'Allemagne."

"Aujourd'hui, le grand chancelier, surtout en prévision de certains événements, tels, par exemple, que la mort de l'empereur Guillaume, cherche à conserver son influence sur le futur empereur d'Allemagne: *Notre Fritz!*

"Celui-ci, entièrement gouverné par la princesse Victoria, sa femme, éprouve à son égard tout d'assez vives sympathies pour M. le comte Paris.

"La République française est, pour *Notre Fritz*, un *monstrum horrendum*, et M. de Bismarck, qui a toujours fait son possible pour tenir le *Kronprinz* à l'écart, semble très disposé à partager la manière de voir du futur empereur d'Allemagne.

"Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on cherche à vous susciter des troubles intérieurs, à l'aide desquels il serait facile de justifier une **intervention en France**, dans l'intérêt de la sauvegarde des principes d'ordre, contre les idées "subversives" de la République française, détestées par nos féodaux.

"Il ne s'agirait donc de rien moins que de supprimer ce gouvernement néfaste—pour l'Allemagne—et de le remplacer par la monarchie de M. le comte de Paris, qui s'entendrait avec l'Allemagne, au sujet des indemnités à payer éventuellement.....

"Les voyages du kronprinz en Italie et en Espagne ont été décidés à ce point de vue."

Avions-nous tort quand nous avons, à diverses reprises, signalé les tendances anti-patriotiques des chefs du parti royaliste?

On s'imagine, combien l'attitude correcte, discrète, réservée, du gouvernement de la République française déconcerte ces agissements.

Le général Boulanger, dont on avait voulu faire le chaînon de la guerre à outrance, a hautement répudié ce rôle, en diverses circonstances, pour ne revendiquer rien autre chose que la qualité d'organisateur de la défense nationale.

Mais, si nous repoussons toute attitude provocatrice, il ne faut jamais cesser de songer que nous pourrons nous trouver un jour à venir, dans la nécessité de répondre à une agression.

Le rédacteur militaire de la *France* a étudié la situation qui nous serait faite alors.

Il admet la supériorité numérique des Allemands: il accorde que leur mobilisation sera extraordinairement rapide, que 150,000 hommes, pourvus d'un matériel perfectionné et complet seront, le quatrième ou cinquième jour après la déclaration de guerre, entre la Moselle et la Meuse; il met tout au pis; puis il continue en ces termes:

"Nos dragons et nos cuirassiers seront sous les forts de Metz aussitôt au moins que les cavaliers allemands sous ceux de Toul et de Verdun.

"Quoi si notre infanterie est moins nombreuse peut-être que celle des assaillants, elle n'en résistera pas moins vaillamment à l'assaut que l'ennemi se propose de donner aux côtes de la Meuse. Il faudra combattre longtemps, sans doute, sur ces collines, pour en occuper les crêtes et franchir ensuite la rivière.

"Admettons, néanmoins, que ce premier résultat soit obtenu.

"L'ennemi pourrait-il déboucher dans la vallée de la Marne, gagner Bar-le-Duc, peut-être Châlons.... Et puis?

"Et puis?—Il n'irait, certes, pas bien loin, ayant, sur son flanc droit, le camp retranché de Verdun, sur son flanc gauche, celui de Toul, et sur son front celui de Reims, sans le moindre troupon de voie ferrée pour ses ravitaillements.

"Le seul résultat appréciable de cette offensive—si elle se produit—serait que la grande bataille rangée, qui sera le premier acte obligé de la prochaine guerre, se donnerait dans les plaines de la Champagne, au lieu de se passer en Lorraine.

"Si nous sommes vainqueurs en Champagne—et nous le serons—l'armée allemande ne pourra se replier derrière la Meuse. Il nous suffira de nous maintenir Metz et Strasbourg pour devenir maîtres de toute la rive gauche du Rhin.

"Si par impossible nous étions battus, nos armées auraient le loisir de se refaire à l'aise sur les dernières de l'ennemi, jusqu'à ce qu'il leur convienne—et ce ne serait pas long—de recommencer la lutte.

"Si bien qu'au lieu de redouter l'offensive allemande en Champagne, nous devrions plutôt la désirer.

"Cette offensive est toute à notre avantage."

Les conclusions de notre confrère, M. Henry des Marais, ne sont pas telles que nous ne puissions laisser nos lecteurs sous leur impression rassurante.

Le même journal a publié, le lendemain, ce qui suit:

Nous n'aurons pas encore la guerre cette fois-ci.

Consacrons-nous, sans préoccupations, à la solennité du Jour de l'An.

Il est même ridicule de s'être tant inquiété, dans certaines sphères. On aurait dû être fixé, sur ce chapitre, depuis le jour où M. Herbette, envoyé somme ambassadeur de la République à Berlin, adressa à l'empereur Guillaume, un discours, et en reçut une réponse, qui n'ont dû sortir de la mémoire de personne.

Depuis, il y a eu, il est vrai, une crise ministérielle; mais est-ce que le nouveau président du conseil n'a pas déclaré qu'il serait le continuateur de la politique étrangère de M. de Freycinet.

La *France* connaîtra, des bruits controuvés, un article dont on lira, avec profit, le passage ci-contre.

"Les monarchistes ont entrepris la plus cynique des campagnes. Ils ne cessent de s'y engager des rumeurs belliqueuses, et ils s'efforcent de semer la panique, afin d'effrayer le pays. Ils accueillent, avec une complaisance coupable, les puériles inventions de la presse anglaise et ils s'écrient que "la République c'est la guerre!"

"Tel est le mot d'ordre adopté, en prévision d'une dissolution qui peut devenir nécessaire. Dans ce cas, ils iraient au scrutin sans autre programme que celui sous lequel ils se dissimulaient en 1871, lorsqu'ils essayaient de faire croire que la monarchie c'est la paix.

"Aujourd'hui, on crie sur les toits que des relations cordiales existent entre le comte de Paris et le prince impérial d'Allemagne, que le seul moyen d'éviter la guerre, c'est de revenir à la monarchie. Nous reconnaissons bien là les héritiers des partisans de la paix à tout prix et de ceux qui sont rentrés en France dans les fourgons de l'étranger."

M. Hugbonnet qui a signé ces lignes, dit encore:

"Il y a quelques mois, lorsqu'une guerre semblait imminente entre la Russie et l'Allemagne, la France eût été sotte de ne pas songer à profiter de la circonstance, tout au moins pour faire payer, sa neutralité. Mais, aujourd'hui, que les deux empires semblent d'accord, la paix ne peut désoler que deux sortes d'ennemis de la France: les Anglais et les monarchistes."

Avec la *France*, dont nous venons de reproduire un extrait, la *Justice* s'occupe de cette attitude.

"Je ne sais rien, écrit M. J. Pichon, de plus honteux que l'opposition que les monarchistes font en ce moment à la République. Les articles de leurs journaux semblent rédigés en Allemagne, et c'est à croire que leur mot d'ordre vient de Coblentz. Un jour, ils annoncent que Philippe VII protège la France de compte à demi avec Frédéric Guillaume. Le lendemain, ils font publier, à son de trompe, que si nous étions réduits à la guerre, nous serions hors d'état de préserver la patrie que la Révolution française a faite et que la monarchie a démembrée.

"Celui-ci déclare que le gouvernement républicain est responsable des menaces de M. de Bismarck et des provocations qui retentissent à Berlin; cet autre essaye d'intimider le suffrage universel et de le jeter dans les bras de son prince par l'épouvante de l'étranger.

"Tous les moyens sont bons à la camarilla des preux pour irriter nos divisions intérieures en face de la prise d'armes de l'Europe. Ils comptent, dans les salons où la conspiration orléaniste fabrique, et le rendre hommage à "la modération de l'Allemagne" et de se méfier de "la sagesse de la France républicaine."

Voilà donc où en sont nos adversaires monarchistes.

Les preuves matérielles et morales s'entassent.

Et si, soucieux d'impartialité vis-à-vis de nos adversaires, nous cherchons de tous côtés une excuse, une circonstance atténuante à leur décharge, nous ne rencontrons rien, rien qu'un surcroît de preuves.

Ainsi, nous lisons dans le *Matin*, la lettre suivante, adressée par un correspondant bien informé au directeur de ce journal:

"Permettez-moi d'ajouter un renseignement aux détails si intéressants que vous avez donnés, hier, sur l'entrevue de M. le comte de Paris avec S. A. le prince impérial d'Allemagne, à Portofino.

"Je crois pouvoir vous affirmer que le prince impérial a dit à M. le comte de Paris que son avènement serait une garantie pour la paix, car il marquerait la fin du règne de M. de Bismarck.

"M. de Hazelfeldt, actuellement ambassadeur à Londres, serait appelé à la chancellerie, et il aurait pour mission de chercher à conclure une triple alliance entre l'Allemagne, la France et l'Angleterre.

"Voilà ce qui m'a été dit, et je crois tenir ce renseignement d'une source excellente."

A un détail près, cette lettre concorde assez exactement avec l'information de l'*Agence Libre*, que nous avons reproduite, hier.

Nouvelles religieuses.—Le *Constitutionnel* publie la note suivante:

En réponse à la lettre que nous avons eu l'honneur d'adresser à S. Exc. Mgr Vannutelli, auteur présumé de la dépêche relative aux derniers moments de M. Paul Bert, ce prélat a daigné nous envoyer le télégramme suivant:

"Paris Lisbon, 27 décembre, midi.

"Je ne sais absolument pour rien dans la communication que vous me dites avoir reçue.

"Vincent, archevêque de Sardes, nonce apostolique de Lisbonne."

Nous avions confronté notre dépêche manuscrite avec des billets que nous avons eu jadis l'honneur de recevoir de l'illustre prélat. Nous avions trouvé une conformité d'écriture telle que nous avions en pouvoir rapporter à Mgr Vincent Vannutelli, nonce à Lisbonne, la signature: Vannutelli, qui se trouvait clore les lignes absolument la citation de la lettre de Mgr l'évêque de Kis-So.

Cette similitude nous a induit en erreur. La dépêche de Son Excellence ne nous laisse aucun doute à cet égard. Mgr Vincent nous a, du reste, y comme engagé, nous le reconnaissons sans aucun embarras.

Reste à savoir d'où nous venait la dépêche manuscrite insérée dans notre numéro du 19 décembre, signée Vannutelli.

Mgr Vincent Vannutelli a des parents qui portent son nom. La nouvelle est-elle venue de l'un d'eux? Est-elle venue d'un autre Vannutelli que nous ne connaissons pas?

Nous prions l'auteur de cette dépêche de se faire connaître à nous sans retard.

Sans quoi, nous serions obligé de faire faire par qui de droit une enquête approfondie sur l'origine de ce billet télégraphique et sur l'usurpation d'une signature destinée à induire en erreur nos confrères du *Gaulois* et nous.

La première chambre du tribunal civil de la Seine, France, a, récemment, statué sur la question, si controversée, du mariage des prêtres.

On se rappelle que, le 30 janvier 1886, la Cour d'Amiens a rendu un arrêt fortement motivé, lequel, revenant sur toute la jurisprudence antérieure, a déclaré valable le mariage contracté par un ancien prêtre catholique.

La tribunal de la Seine, au contraire, procédant par simple affirmation, énonce que "les anciens canons, autrefois reçus en France, prohibant le mariage des prêtres, et ayant été remis en vigueur", le mariage est nul.

M. le substitut Falcimaigne avait énergiquement conclu dans le sens de l'arrêt d'Amiens.

Nous lisons, dans le *Français* de Paris:

"Le Pape Léon XIII vient d'envoyer des étrennes à l'empereur d'Allemagne, à l'empereur d'Autriche et à la reine régente d'Espagne. Chacun de ces souverains a reçu les deux beaux volumes récemment publiés sous le titre: *Morale et Apologétique*, par Mgr Luigi Tripepi, chanoine de Saint Pierre. Ce qui donne une valeur particulière à ce cadeau, c'est que le livre en question est écrit sous l'inspiration personnelle du Souverain Pontife. Léon XIII tenait à protester contre le dernier ouvrage de l'historien niélent Lorenzio Mamiani, qui soutenait que depuis plusieurs siècles, tous les papes s'étaient montrés hostiles à l'unité italienne. C'est contre cette allégation que s'élève Mgr Tripepi, en démontrant que, bien au contraire, les Souverains Pontifes ont été, de tout temps, les champions du mouvement national."

On a mis la dernière main au monument érigé à la mémoire de S. Em. le cardinal de Bonnechose, dans la cathédrale de Rouen.

Au piédestal oblong, conçu dans le style de la Renaissance, s'appuie une grande figure de femme, portant la croix sur la poitrine, et personnifiant la France chrétienne, offrant au prélat la couronne de l'immortalité.

Le cardinal est représenté à genoux, dans l'attitude de la prière, le visage tourné vers le maître-autel.

Le piédestal, en marbre blanc, mesure quatre mètres de longueur sur deux mètres cinquante de hauteur. La figure du cardinal, en marbre de Carrare, mesure un mètre soixante de hauteur; celle de la France, plus rapprochée du visiteur, est exécutée sur de vastes proportions. Le mausolée occupe le fond de la chapelle Saint-Pierre-Saint-Paul.

Pensée du dernier jour de l'An:

Contentons-nous de l'amitié; les petits cadeaux suffisent à l'entretenir, tandis que l'amour!....

SUISSE.—La *Gazette de Lausanne* dément le bruit que le gouvernement allemand ait adressé au Conseil fédéral une note demandant si, en cas de guerre, la Suisse serait en mesure de mieux garantir ses frontières qu'en 1870.

La *Gazette* ajoute:

"Que les rapports politiques reçus de Paris, de Berlin ou de Vienne par le Conseil fédéral aient représenté la situation comme tendue et aient même visé la possibilité d'une guerre prochaine, nous ne le contredisons pas; mais le gouvernement allemand n'a envoyé au Conseil fédéral aucune note, par la raison toute simple qu'il n'avait pas à en envoyer.

"Si le cabinet de Berlin avait posé au Conseil fédéral la sotte question qu'on lui prête, nous comptons bien que celui-ci aurait su répondre de façon à sauvegarder la dignité du pays.

"La chancellerie allemande sait top ce qu'elle doit aux convenances internationales pour s'exposer à une réponse de ce genre."

UN NOUVEAU FUSIL EN FRANCE.—Un inventeur d'un fusil de guerre à tir rapide, M. Picard, a procédé, dernièrement, à des expériences devant quelques personnes, parmi lesquelles MM. Gastellier et Farcy, députés, Bigot, colonel en retraite, etc. L'inventeur est arrivé à tirer 30 balles dans l'espace de 54 secondes.

Décédée, hier à 1 heures P. M. Mme ELLEN FAUK à l'âge de 58 ans, native de Rest (Ouest, Irlande. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu cette après-midi, à 2 heures. Le convoi partira de la demeure de sa fille, Mme Bernard Gerde, coin Valence et Dryades.

De la part de la famille.

Décédé le 13 janvier 1887, à l'âge de 07 ans, AUGUSTE GAUTIER. Les amis et connaissances des familles Gautier, Cassard et Pempart sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi samedi, à 4 heures, du No 16 rue des Remparts, entre Canal et Douane.

MESSE FUNÈBRE

Une messe sera dite samedi prochain à sept heures du matin, à l'Archevêché, pour le repos de l'âme de dame Vve JOSEPH LAGARDE. Les amis et connaissances de la famille sont invités à y assister.

De la part de sa fille, dame Vve J. P. Carrère.
14 jan—2t

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue de Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile 8 nov 86—1an PP

Compagnie du chemin de fer de la rue St-Charles—coin des rues Carondelet et Hulitème—Nouvelle-Orléans 17 janvier 1887.—A la réunion annuelle des actionnaires de cette compagnie qui a eu lieu lundi, 10 janvier 1887, les messieurs dont les noms suivent ont été réélus Directeurs pour l'année suivante.
W. H. MCLEAN H. T. VENNARD
ALDEN MCLELLAN, C. ISNARD,
A. R. BROUSSEAU B. MILLER
H. ELLERMANN.
A une réunion des Directeurs tenue ce jour, ALDEN MCLELLAN a été unanimement réélu Président et V. RIVIÈRE, Secrétaire. Un dividende de un et demi pour cent a ainsi été déclaré, payables aux actionnaires, à partir du samedi 22 janvier 1887.
V. RIVIÈRE,
15 jan—2f Secrétaire.

EN UNE NUIT,
ENGELURES, GERCURES et toutes les maladies cutanées sont guéries par la **CRÈME DE SIMON** dont l'usage est recommandé par tous les médecins de Paris et acceptée par toutes les dames élégantes. Elle blanchit raffermit et parfume la peau et lui donne une séduisante velouté.
J. SIMON, rue de Provence, 26, Paris.
PARK & TILFORD, New York.
A vendre dans toutes les pharmacies et dans tous les magasins d'articles de fantaisie en gros
1 janv—1an

Avis.
$150.000.
Nouvelle Orléans, 14 janvier 1887.
LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte d'un déposant un dixième du billet No. 91 960, tirage à numéro simple classe A. de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le mardi, 11 janvier 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
S. F. PERRET
Courtier de la Banque du Peuple de la Nouvelle Orléans. Lne.
15 jan—2f PP

Avis.
$150.000.
Nouvelle Orléans 13 janvier 1887.
LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de B. A. Kiam, Houston, Texas, un dixième du billet No 91,960, tirage à numéro simple, Classe A. de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le mardi, 11 janvier 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
L. I. DOIZE
Courtier de la Banque du Peuple de la Nouvelle Orléans. Lne.
15 janv—2f PP

Avis.
$50,000
Nouvelle Orléans, 12 janvier 1887.
LE soussigné certifie qu'il était porteur d'un dixième du billet No 35,744, tirage à numéro simple, Classe A. de la Loterie de l'Etat de la Louisiane—dixième qui a gagné le deuxième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 11 janvier 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la compagnie.
R. P. HILL,
15 jan—2f PP Nile Orléans, Lne.

Avis.
$50,000
Nouvel